

HAÏTI

Vers un État de droit

Index AI : AMR 36/009/02

L'arrestation du militant politique Amio Métayer, survenue le 2 juillet et liée à des actes de violence présumés ayant fait suite à l'attaque menée en décembre dernier par des hommes armés non identifiés contre le Palais national, témoigne de la volonté du gouvernement haïtien de donner la primauté au droit dans des circonstances difficiles, a déclaré Amnesty International ce jour (12 juillet).

« Les représentants de la police et de l'appareil judiciaire ont maintenant besoin de soutien pour pouvoir mener des enquêtes approfondies sur les plaintes déposées contre Amio Métayer et établir la véracité des informations avancées contre lui », a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

Toute la semaine des sympathisants d'Amio Métayer ont organisé de violentes manifestations aux Gonaïves et menacé d'accroître les violences s'il n'est pas remis en liberté. Au cours de ces manifestations la maison des douanes des Gonaïves a été détruite par un incendie et plusieurs personnes auraient été blessées dans des circonstances non élucidées. Amio Métayer a lui-même lancé un appel au calme et demandé qu'il soit mis fin aux violences. Mercredi il a été transféré à la prison des Gonaïves, dont les représentants du système judiciaire ont été saisis de l'affaire.

« Non seulement les autorités haïtiennes doivent faire en sorte que l'enquête sur les allégations concernant Amio Métayer se poursuive avec toutes les garanties d'une procédure régulière, elles ont en outre la responsabilité d'enquêter sur les actes de violence commis par toutes les parties dans les jours qui ont suivi son arrestation et de traduire les responsables présumés en justice », a ajouté Amnesty International. L'organisation a rappelé à la Police nationale d'Haïti les obligations qui sont les siennes et en vertu desquelles elle doit se conformer aux codes de conduite internationaux en matière d'application des lois lors de manifestations.

L'arrestation d'Amio Métayer a fait suite à la publication d'un rapport établi par une équipe d'investigation de l'Organisation des États américains (OEA) sur l'attaque du 17 décembre 2001 et sur les violences qui

ont suivi. Ce rapport insistait sur la nécessité de poursuivre en justice, sans délai, toutes les personnes impliquées dans les violences de décembre. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>